

PÉROU

**Amnesty International est profondément
attristée par le décès d'Augusto Zúñiga
Paz**

Index AI : AMR 46/004/2005

ÉFAI

Vendredi 20 mai 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International est affligée par le décès mercredi 18 mai 2005 d'Augusto Zúñiga Paz, avocat de renom spécialisé dans la défense des droits humains. L'organisation tient à exprimer ses condoléances à la famille et aux proches de cet homme.

Augusto Zúñiga Paz a consacré une grande partie de sa vie à dénoncer les violations des droits humains commises par les forces de sécurité lors du conflit interne qui a secoué le Pérou (1980-2000), et à lutter contre l'impunité. Parce qu'il œuvrait vaillamment pour le respect et la protection des droits humains, Augusto Zúñiga Paz avait fait l'objet à plusieurs reprises de menaces de mort et, en mars 1991, il avait perdu l'avant-bras gauche en ouvrant une lettre piégée envoyée à son domicile. Il avait survécu à cet attentat mais avait dû s'exiler en Europe dans les années 90. Profitant par la suite de l'ouverture démocratique du pays, il était retourné au Pérou où il poursuivait ses investigations sur des cas de détention et de disparition forcée.

Augusto Zúñiga Paz a montré la voie à suivre aux personnes déterminées à protéger et défendre les droits humains. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>